

---

Aux Contribuables de la susdite municipalité

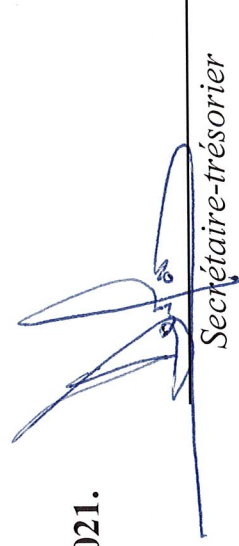
---

# AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington a adopté, lors de sa séance du 7 juin 2021, le règlement 325-2021 modifiant le règlement 306-2019, sur la gestion contractuelle.

Toutes personnes peuvent consulter ledit règlement sur le site de la municipalité.

**DONNÉ À Packington, ce 14<sup>e</sup> jour de juin 2021.**



Secrétaire-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 335 et 348 du code)

Je, soussigné, résidant à Packington, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé et en affichant deux (2) copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre 13 heures et 17 heures, le 14<sup>e</sup> jour de juin 2021.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 14<sup>e</sup> jour de juin 2021.

Signé :

Nom et titre

